



Tél 800 828 1540 Tél 416 429 3000 Téléc 416 429 3896

foresters.com

RÉGIME D'AUTORISATION DE PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

J'autorise Foresters, compagnie d'assurance vie à effectuer des paiements à partir du compte suivant ou tout compte que je pourrais mentionner dans l'avenir. J'autorise également toute institution financière, auprès de laquelle je dispose d'un compte, à effectuer lesdits paiements tout comme si j'avais personnellement signé lesdits instruments de prélèvement en paiement des primes (y compris les primes arriérées) pour les polices mentionnées ci-dessous et pour toute autre police ajoutée à une date ultérieure.

J'accepte que :

- (1) le régime de paiement par carte de crédit s'appliquera aux primes de police payables à la date de la présente autorisation ou à une date ultérieure;
- (2) la présente autorisation peut être annulée par l'une ou l'autre des parties en tout temps sur avis écrit à l'autre partie;
- (3) si la présente autorisation est annulée, le solde impayé de la prime annuelle est immédiatement exigible
- (4) la présente autorisation soit donnée à l'usage exclusif de Foresters, compagnie d'assurance vie et de mes institutions financières.

Le régime de paiement par carte de crédit m'est offert pour ma commodité. La responsabilité du paiement des primes de la police et de tout autre paiement autorisé en vertu de la présente entente m'incombe en tout temps et tous les paiements effectués dans le cadre du régime de paiement par carte de crédit sont assujettis aux dispositions de la police et des polices.

NOM EN CARACTÈRE TEL QU'IL FIGURE SU	S D'IMPRIMERIE IR LA CARTE DE CRÉDIT		
Type de carte de crédit Master Card [] Visa [] Nº de compte		date d'échéance (mmaa)	
Nouvelle demande	Ajout au régime existant		
Nº de police	Nom du titulaire de police ou de l'assuré(e)	Montant du paiement de carte de crédit	Pour usage interne seulement
Date:	Signature de détenteur	de carte	